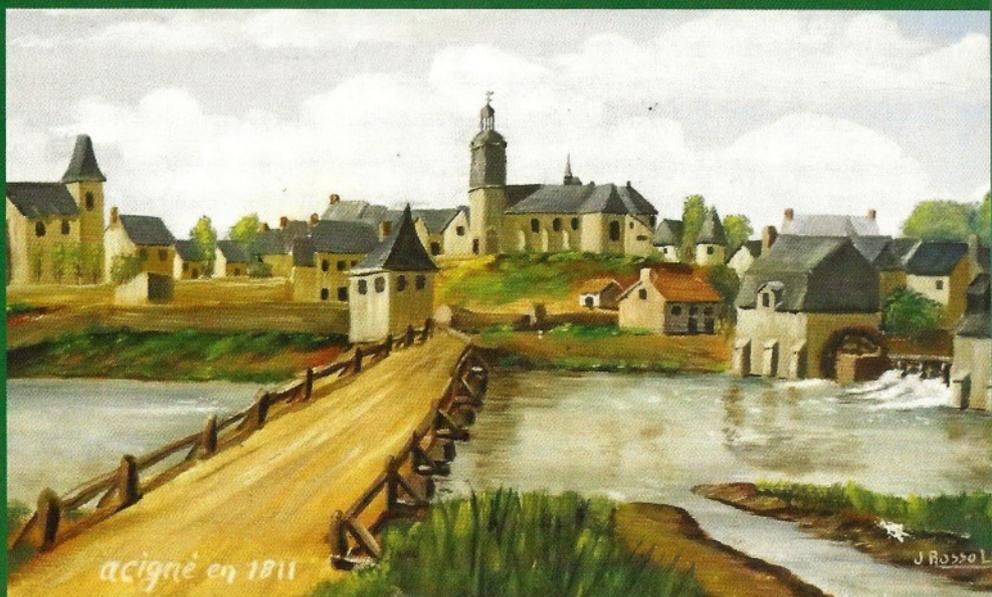


Cette ancienne roue à aubes existait encore à Acigné au début des années 1950.

Le pont de bois et les moulins d'Acigné sous le 1^{er} Empire, d'après une peinture de Jean Rossolini.



UN MOULIN À ACIGNÉ

PATRIMOINE Lorsqu'une seigneurie vit le jour à Acigné au XI^e siècle, il est probable qu'un moulin à eau fut établi en même temps pour rendre service à la population moyennant redevances, selon l'usage du système féodal. Nous savons qu'en 1234 le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, fit brûler "les moulins d'Acigné". Ce pluriel laisse supposer qu'il y en avait au moins deux. La tradition parle en effet d'un moulin à froment et d'un moulin à céréales secondaires (seigle, orge, avoine, blé noir). Ils furent reconstruits. Nous savons en outre qu'au XIII^e siècle la dîme des moulins était perçue par l'abbaye Saint Melaine par consentement du seigneur du lieu. Les moulins appartenaient encore au dernier marquis d'Acigné pendant la Révolution. Celui-ci vendit ses biens sous l'Empire pour aller s'installer dans la Sarthe. Aujourd'hui il existe toujours un moulin à Acigné. En amont de Rennes, c'est le seul qui subsiste sur la Vilaine avec son voisin de Brécé. Il est géré par la famille Desgués, minotiers depuis 4 générations. Le grand-père Armand Desgués, gérant d'un moulin à Louvigné-du-désert, acheta celui d'Acigné en 1949. Ses fils Yves et Serge prirent la relève en 1981. Auparavant Yves avait tenu le dernier moulin à marée de France à St Suliac. Actuellement depuis 2007, ce sont les cousins David et Nicolas, fils d'Yves et de Serge, qui partagent la co-gérance sur Acigné. Les moulins d'Acigné avaient autrefois deux roues à aubes mues par la force d'une cascade. L'une fut remplacée par une turbine en

1928, l'autre fut enlevée dans les années 1950. Puis au début du XXI^e siècle, on changea de système énergétique. Maintenant le moulin fonctionne avec plusieurs moteurs alimentés directement par un transformateur EDF d'une puissance de 110 Kva. La partie moulin à seigle n'existe plus mais a été aménagée en bureaux. Le moulin fabrique uniquement de la farine de blé et du son, dans une gamme d'une vingtaine de produits. Il achète environ 3 000 tonnes de blé annuellement à des coopératives, pour en obtenir 80% de farine. La capacité de production est d'une tonne de farine à l'heure. Le moulin fonctionne 5 jours sur 7. Le stockage s'effectue dans 4 grands silos et 4 plus petits pour les mélanges. Le personnel est composé de deux directeurs et 7 employés dont 2 chauffeurs-livreurs. La clientèle du moulin est constituée d'environ 70 boulangeries artisanales en Ille-et-Vilaine et départements limitrophes. Les particuliers peuvent aussi venir s'approvisionner en farine mais cela reste anecdotique. Ainsi l'histoire du moulin du bourg d'Acigné perdure depuis dix siècles. L'entreprise est en de bonnes mains avec la génération Desgués, qui possède aussi le moulin d'Epron en Nouvoitou produisant de la farine Biologique. Le site a un peu changé au fil des siècles mais l'activité reste et le décor est agréable, au bord de l'eau. Il attire entre autres les pêcheurs qui disent y trouver brochets et sandres.



Le moulin d'Acigné, sur la Vilaine